



Pépinière d'entreprises et locaux d'activité à Montreynaud

Saint-Etienne (42)

Construction d'une pépinière d'entreprises et de locaux d'activité à Montreynaud.



Maître d'ouvrage : Ville de Saint-Etienne

Maîtrise d'œuvre : BABLED NOUVET
REYNAUD (BNR) / M. Marc Reynaud

L'opération en chiffres :

Réalisation d'un immeuble : 888 m² SU

Locaux d'activités : 1.400 m² SU

Montant de l'opération : 4.155.000 € HT

Calendrier des travaux : démarrage des travaux mai 2010 - livraison août 2011.

Les enjeux et les objectifs :

Les enjeux, prise en compte :

- Des contraintes physiques : relief, disponibilité foncière limitée
- Des contraintes de servitudes : passage du réseau de chauffage urbain
- Des cibles HQE et des prescriptions urbaines définies par le PRU à intégrer

Les objectifs :

- Diversifier les fonctions dans un quartier d'habitat, créer des emplois
- Réaliser des projets exemplaires en terme de qualité architecturale et d'insertion urbaine

Les missions de la SEDL :

Missions prévues initialement :

- Etudier l'optimisation du programme et du budget prévisionnel à partir du préprogramme intégrant des préoccupations de développement durable.
- Définir les conditions administratives et techniques selon lesquelles les ouvrages seront étudiés et exécutés.
- Préparer, signer les contrats d'assurance, de contrôle technique, de coordinations SPS après approbation de ce choix par la Ville.
- Assurer la gestion, et le suivi des contrats d'assurance, de contrôle technique et de coordinations SPS.
- Préparer le choix des maîtres d'œuvre, signer les contrats de maîtrise d'œuvre après approbation de ce choix par la Ville.
- Assurer la gestion et le suivi des contrats de maîtrise d'œuvre.
- Approuver les avant-projets et donner l'accord sur les projets, et réceptionner les travaux après accord préalable de la Ville chaque fois que cela est prévu par la convention.
- Préparer le choix des entreprises de travaux et établir, signer les marchés de travaux après approbation de ce choix par la Ville.
- Assurer la gestion et le suivi des marchés de travaux.
- Verser les rémunérations des missions de maîtrise d'œuvre et le prix des travaux et plus généralement toutes les sommes dues à des tiers.
- Suivre les chantiers sur les plans techniques, financier et administratif, jusqu'à la réception des ouvrages.
- Accomplir tous les actes afférents à ces attributions.

Nouvelle mission réalisée par la SEDL en juin 2011 portant sur l'élaboration du programme intégrant :

- Consultation et choix du programmiste.
- Réunions de concertations, réunion de pilotage au GIP/GPV et à la Direction de l'économie.
- Visites de pépinières.
- Analyse de documents programme.
- Simulations financières.
- Modification du programme suite à la réduction du nombre de locaux d'activités.
- Suivi de la mission et du marché du programmiste et rédaction des comptes-rendus.